clartan ethos

ESG EUROPE SMALL & MID CAPS / ELIGIBLE PEA

(CLASSE C) /30 septembre 2026

STRATEGIE GLOBALE

La démarche du fonds est d'investir de façon responsable et durable en actions européennes de petites et moyennes capitalisations. Il a pour objectif, sur un horizon de cinq ans minimum, de valoriser le capital investi et de générer une performance supérieure à celles des principaux indices européens de petites et moyennes capitalisations libellés en euros. Son portefeuille est investi à 92 % minimum en actions des pays du Conseil de l'Europe.

COMMENTAIRES DE GESTION MENSUELS

Au 30 septembre, le taux d'investissement en actions s'approche de 99 %, dont près de 50 % alloués à des sociétés à impact positif. La persistance des tensions géopolitiques et inflationnistes a pesé sur les actions européennes sur le mois. Notre fonds de petites et moyennes capitalisations recule de 3,4 %. Sur le plan des mouvements de portefeuille, nous avons arbitré des titres exposés au renchérissement de l'énergie (Hera et Wienerberger) ou en phase de rachat (Recordati) au profit du renforcement de titres en inflexion positive de résultats (Dormakaba et Porr).

PERFORMANCE YTD	NOMBRE DE LIGNES DU PORTEFEUILLE	ACTIF NET DU COMPARTIMENT
3,3%	45	29 M€

PERFORMANCE ET INDICATEURS

PERFORMANCE	
DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE	3,3%
1 AN GLISSANT	7,1%
3 ANS GLISSANTS	17,1%
5 ANS GLISSANTS	2,3%
DEPUIS LA CRÉATION (CUMULÉE)	24,8%
DEPUIS LA CRÉATION (ANNUALISÉE)	3,7%

INDICATEURS DE RISQUE	
VOLATILITÉ 3 ANS (MENS.)	15,6%
VOLATILITÉ 5 ANS (MENS.)	17,0%

PERFORMANCES ANNUELLES	
2025	7,7%
2024	-2,7%
2023	12,5%
2022	-19,8%
2021	16,8%

PRINCIPALES POSITIONS (EN % DE L'ACTIF NET)

ACTIONS	POIDS
GEA	4,6%
RAIFFEISEN BANK	4,4%
KINGSPAN	4,2%
MERSEN	3,4%
EURONEXT	3,2%
GEBERIT	3,1%

PROFIL DU PORTEFEUILLE

PER 12 MOIS : 14,3

RENDEMENT : 2,8%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

ACHAT

PORR, DORMAKABA, VAISALA, SONOVA, KION

VENTE

RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA, WIENERBERGER, HERA, REXEL, FINECOBANK

ÉVOLUTION DE LA CLASSE C DEPUIS LA CRÉATION (VNI)

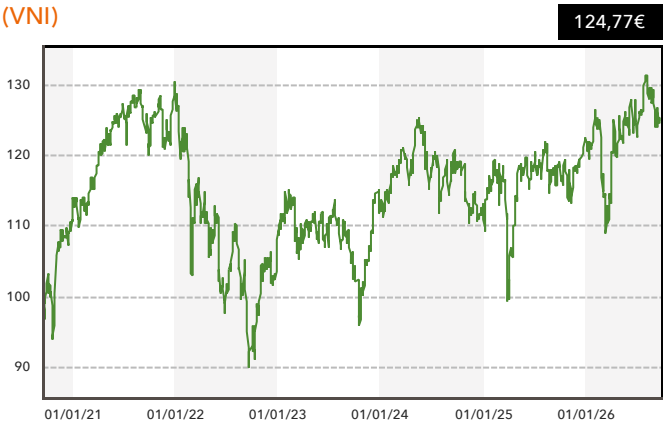

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES

COMPOSITION DU FONDS

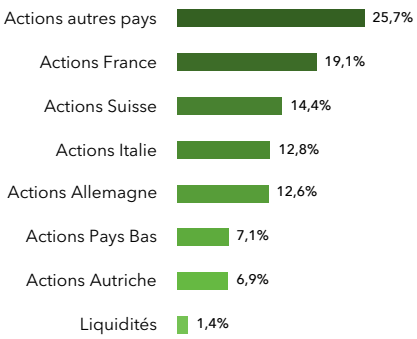

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ACTIONS

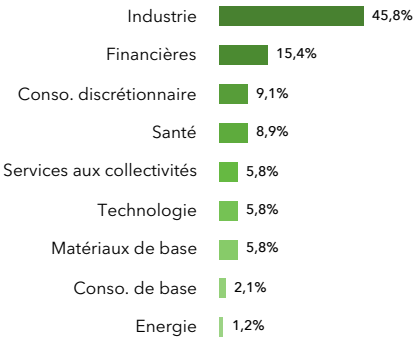

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

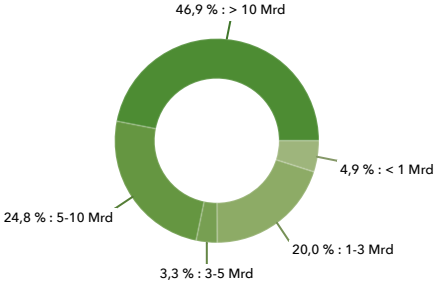

LES GÉRANTS

G. Brisset

N. Marinov

SENIOR ADVISOR

M. Effgen

RÉPARTITION DES NOTES ESG

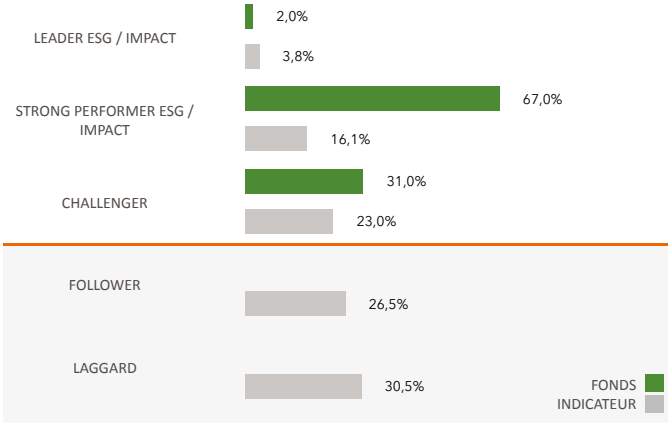

Tx couverture fonds: 100%

Tx couverture indicateur : 98.8 %

INTENSITÉ CARBONE*

** Tonnes CO2e/ M€ chiffre d'affaires*

Source : Ethos, Trucost, Morningstar 31 août 2026

QUANTALYS
Etoiles 30/09/2026

PROFIL DE RISQUE (SRI)

A risque plus faible — A risque plus élevé

plus faible — RENDEMENT POTENTIEL — plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. L'exposition aux marchés d'actions et de taux explique le niveau de risque de ce compartiment.

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

ACTIONS, PERTE EN CAPITAL, CHANGE, EXTRAFINANCIERS, LIQUIDITÉ

Les investissements réalisés par la SICAV suivant des critères ESG peuvent conduire à restreindre délibérément l'univers d'investissement possible. L'application de ces critères extra-financiers peut notamment se traduire en gestion par la renonciation d'opportunités d'investissement, une sous-pondération de certains titres ou une concentration de portefeuille. En outre, l'adoption de critères ESG, facteur de pérennité à long terme, peut minorer le bénéfice à court terme si la SICAV est conduite à devoir céder un titre détenu selon une évolution extra-financière malgré ses performances financières.

EXCLUSIONS

Sociétés réalisant 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires dans les secteurs suivants : armement, armement non conventionnel, charbon, pornographie, tabac, sables bitumineux, jeux de hasard, nucléaire, OGM, gaz et pétrole de schiste, pipeline de gaz ou pétroles non conventionnels ; sociétés impliquées dans des controverses majeures, telles que des dommages environnementaux graves et irréversibles, des violations des droits de l'Homme, de la corruption, etc.

IMPACT POSITIF

Sociétés dont les produits et services contribuent au développement durable, tels que les énergies renouvelables, la smart transportation, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire, la santé, la construction durable, etc.

DEFINITIONS

ESG	Environnement, Social et de Gouvernance
LEADER ESG / IMPACT	Meilleures pratiques en termes de responsabilité sociale et environnementale (RSE) / Partie significative des solutions et des services proposés ont un impact généralement positif pour répondre aux enjeux planétaires.
STRONG PERFORMER ESG / IMPACT	Reconnaissent les enjeux de la durabilité et mettent en œuvre des politiques RSE de premier plan / Solutions et services innovants dont l'impact est généralement positif pour répondre aux enjeux planétaires.
CHALLENGER	Démarche positive d'adaptation et reconnaissent les enjeux de la durabilité. Ces sociétés sont souvent des candidats pour accéder aux catégories supérieures.
FOLLOWER	Controverses importantes et/ou qui ne semblent pas gérer de manière satisfaisante leurs enjeux environnementaux et sociaux et/ou dont la gouvernance présente un risque significatif pour les actionnaires.
LAGGARD	Actives dans des secteurs exclus par Ethos, soit sujettes à des controverses majeures soit qui ne respectent pas les standards minimaux en matière de RSE et de gouvernance.

INFORMATIONS GÉNÉRALES CLASSE C

CODE ISIN CLASSE C	LU2225829204
CODE BLOOMBERG	CLESMCE LX
DATE DE CRÉATION	18/09/2020
FORME JURIDIQUE	SICAV
DEVISE DE COTATION	EURO
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION	2,24% DE L'ACTIF NET/AN DONT 1,80 % DE FRAIS DE GESTION
DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE	SUPÉRIEURE À 5 ANS
DOMINANTE FISCALE	CAPITALISATION
DISTRIBUTION	CLASSE D UNIQUEMENT
COMMISSION DE SOUSCRIPTION	3 % TAUX MAXIMUM
COMMISSION DE RACHAT	0 %
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	NÉANT
DÉPOSITAIRE	BANQUE DE LUXEMBOURG
VALORISATEUR / ADMINISTRATION CENTRALE	EFA
VALORISATION	QUOTIDIENNE
PAYS DE DISTRIBUTION	FRANCE, SUISSE, ALLEMAGNE, BELGIQUE, LUXEMBOURG, AUTRICHE
CLASSIFICATION SFDR	ARTICLE 8
INFORMATIONS ESG PRÉCONTRACTUELLES	https://www.clartan.com/document/informations-esg-precontractuelles-cet/

AVERTISSEMENT : Ce document promotionnel est purement informatif et ne constitue pas un conseil personnalisé de toute nature, ni un démarchage, ni une sollicitation ou une offre relative à des produits financiers. Si Clartan Associés apporte le plus grand soin à la qualité des informations fournies, celles-ci sont susceptibles de changer à tout moment, sans préavis préalable. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte des orientations stratégiques, des frais, de l'ensemble des risques et de la durée de placement recommandée. Pour une information complète, nous vous invitons à prendre connaissance du prospectus, du DIC et autres informations réglementaires accessibles sur le site www.clartan.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Source : Clartan Associés. Tous droits réservés.* www.quantalys.com

clartan ethos

ESG EUROPE SMALL & MID CAPS / ELIGIBLE PEA

(CLASSE C) /30 septembre 2026

Le fonds « Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap » a obtenu le label « Investissement Socialement Responsable » (ISR) le 3 octobre 2023, et été évalué conforme aux exigences du label ISR V2023 le 12 décembre 2024. Ce label a été créé en 2016 par l'Etat français pour distinguer les fonds qui appliquent une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats concrets et mesurables. Le label ISR est accordé pour une durée de trois ans, renouvelable.

Parmi les indicateurs suivis dans le rapport de durabilité, les deux indicateurs retenus dans le cadre de la labellisation ISR sont :

- E[1] (environnement) : répartition des entreprises avec des objectifs ou des engagements en ligne avec l'initiative « Science-based Target », par nombre d'entreprises
- G[2] (gouvernance) : diversité homme-femme au sein du conseil d'administration

Ces indicateurs sont publiés mensuellement et le fonds doit obtenir un meilleur résultat que l'univers initial. L'historique de ces deux indicateurs figure dans le rapport de durabilité.

INDICATEURS ISR (au 30/09/2026)				
		FONDS	UNIVERS INITIAL*	MEILLEUR/ MOINS BON
E	PART DES ENTREPRISES ENGAGÉES À UN RÉCHAUFFEMENT LIMITÉ À 1,5°C	65,6%	51,6%	☑
	TAUX DE COUVERTURE ISR E	100,0%	100,0%	
G	PART DES FEMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	36,5%	38,0%	
	TAUX DE COUVERTURE ISR G	93,3%	97,6%	

* La mise en œuvre des principes d'investissement socialement responsable d'Ethos réduit l'univers d'investissement initial d'au moins 30 % et définit l'univers d'investissement responsable dans lequel les titres sont sélectionnés par les gérants. Le tableau compare la performance du fonds à celle de l'univers initial (meilleur / moins bon).

[1] Investir en priorité dans les entreprises qui intègrent les enjeux liés au changement climatique dans leur modèle d'affaires et tendent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) fait partie des objectifs du fonds (cf. informations précontractuelles). L'indicateur E choisi est une mesure d'alignement climatique qui tient compte de la dynamique de progrès des entreprises et met aussi l'accent sur les émissions futures, elle reflète davantage l'atteinte des objectifs ESG du fonds que l'un ou l'autre des indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement tels que définis au sein des tableaux 1, 2 et 3 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 pris individuellement (qui sont le constat d'une situation passée).

[2] L'indicateur G choisi figure parmi les principales incidences négatives en 13e position dans le tableau 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288.

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES